

se sont empressés à l'envi de venir solliciter des faveurs et remercier sainte Anne de tous les bienfaits dont ils lui sont redevables.

M. le chapelain du sanctuaire a su par d'ardentes paroles augmenter la confiance de ces pieux pèlerins envers la puissante Thaumaturge du Canada.

STE-LUCE, 29 juillet.—Comme tous les pèlerins qui les ont précédés, ceux de Ste-Luce ont donné une preuve éclatante de leur foi et de leur dévotion à sainte Anne. Cette bonne mère a dû regarder d'un œil favorable cette importante manifestation de piété et d'amour filial.

M. l'abbé Dechamplain, enfant de la paroisse de Ste-Luce a chanté la messe. Mlle A. Jouvin a chanté plusieurs beaux cantiques.

PAROISSE DE RIMOUSKI, 30 juillet.—Guidés par leur bon et dévoué curé, le Rév. M. A. Audet, les paroissiens de Rimouski sont arrivés au sanctuaire en procession avec bannière et au chant des hymnes qui témoignaient de leur foi et de leur piété.

On remarquait parmi les pèlerins les Rév. MM. Jos. Martel, curé des Grondines, diocèse de Québec, H. Dumontier, de l'Hospice St.-Joseph de N.-D. de Lévis et Elias Morris, et aussi quelques Sœurs de la Charité de Rimouski.

M. l'Abbé Martel a adressé la parole aux pèlerins.

Vers la fin de juin les Sœurs de la Charité sont venues à Sainte-Anne avec leurs élèves implorer la bénédiction de cette bonne mère sur leur institution déjà si florissante et se mettre sous la protection spéciale de cette excellente *Maitresse*.

ST-MOÏSE, 30 juillet.—Pèlerins de St-Moïse qui bravez